

SECTEUR AUBETTE-MARTAINVILLE
OPERATION D'AMENAGEMENT
MISE EN OEUVRE DE LA CONCERTATION PREALABLE

ANNEXE A LA DELIBERATION DU 21 MARS 2003

La concertation s'organisera à compter du 2^{ème} trimestre 2003, la Ville se réservant la possibilité de prolonger autant que de besoin cette période. Cette concertation sera menée sur la base :

- de deux réunions publiques principales,
- de rencontres organisées pour permettre à divers groupes de s'exprimer ; ces groupes seront le conseil de quartier, des associations concernées, ou des groupes d'habitants,
- d'une exposition, localisée dans une salle du quartier,
- de l'ouverture d'un registre sur le lieu de l'exposition.

I.- Programme des réunions publiques

Lors des réunions, les sujets suivants seront abordés :

- le schéma d'aménagement du quartier,
- les équipements présents et à venir du quartier,
- les services présents et à venir dans le quartier,
- les échéanciers de réalisation,
- les montants des investissements,
- autres sujets au choix des participants.

II.- Rencontres

Elles auront lieu à l'initiative de la Ville de ROUEN, ou à la demande des associations concernées et des groupes d'habitants.

Seront concernés notamment :

- le Centre Hospitalier Universitaire de ROUEN Charles Nicolle,
- le conseil de quartier Mont-Gargan,

III.- Exposition

L'exposition sera localisée dans une salle du quartier et aura une durée minimum d'un mois. Y seront présentés :

- les plans et dessins produits par l'urbaniste chargé d'élaborer le schéma d'aménagement du quartier,
- un registre ouvert à disposition du public,
- un magnétophone à disposition du public,
- des appareils photographiques jetables pour permettre à chacun d'illustrer son propos.

L'accès à l'exposition sera libre sur la base des heures d'ouverture du lieu d'exposition. Une permanence y sera tenue deux fois par semaine et la population avertie des heures et dates d'ouverture.